

PROJET PÉDAGOGIQUE ET RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE L'ASBL « MAISON DE L'URBANISME FAMENNE-ARDENNE »

Table des matières

1. Données de l'asbl	2
2. Stages	2
a) Explorateurs du Territoire	2
b) Navetteurs du territoire	2
3. Objectifs	3
a) Sensibiliser aux notions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de cadre de vie.....	3
b) Découvrir et exploiter l'environnement local	3
c) Stimuler la participation et l'engagement citoyen.....	3
d) Favoriser la créativité de l'enfant.....	3
e) Favoriser le développement physique de l'enfant.....	4
4. Encadrement	4
a) Equipe d'animation	4
b) Normes	4
c) Philosophie d'intégration et de respect.....	4
5. Organisation des stages	5
a) Lieux d'accueil et d'activités.....	5
b) Horaire.....	5
c) Tarif	5
d) Hygiène et bien-être	5
e) Sécurité.....	5
f) Respect de l'environnement	6
g) Règles de vie et sanctions	6
h) Usage des photos et réseaux sociaux	7
i) Évaluation.....	7
6. Modalités pratiques	7
a) L'inscription au stage.....	7
b) Modalités financières	8
c) Responsabilité	8
d) Les enfants malades	9
e) Les mesures en cas d'urgence.....	9
f) Diffusion du R.O.I. aux parents	9

1. Données de l'asbl

Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne ASBL

Adresse : Rue de l'ancienne poste 24 – 6900 Marloie

Téléphone : 084/45.68.60

E-mail : info@mufa.be

N° d'entreprise : 860 602 806

Derniers statuts disponibles auprès de <https://www.ejustice.just.fgov.be/tsv/tsvf.htm>

RPM : Liège - division Marche

Compte bancaire : AXA BE82 7512 0485 7168

Responsables

- Christian Massard, Président
- Marie de Selliers, coordinatrice-animatrice, 084/45.68.60, marie.deselliers@mufa.be
- Roland Wathieu, animateur, 084/45.68.62, roland.wathieu@mufa.be

2. Stages

a) Explorateurs du Territoire

- Publics : jeunes de 10-12 ans
- Durée : une semaine
- Période : vacances d'été
- Contenu : Durant ce stage, les enfants réalisent une maquette de village en bois ou d'une maison en carton-plume. Ils s'y attèlent 2 heures chaque matin. Le reste de la matinée est consacré à une activité d'éveil et les après-midis à la visite d'un village et/ou d'un site naturel. La journée du jeudi est consacrée à la découverte d'une ville.
- Activités : l'équipe d'animation veille à diversifier les activités en proposant des jeux (jeux à postes, chasse au trésor, jeux de société, jeux d'eau, rallye découverte...), des activités créatives (maquettes, dessin, visite de l'école de lutherie, musée, Fab Lab, CST, art urbain...), des activités physiques (balades, jeux de ballon, plaine de jeux...). Des activités de découvertes en extérieur du site leur permettent de prendre contact avec un environnement plus large et de susciter leur intérêt, leur curiosité (villes, villages, musées, Fab Lab, Centre de Support Télématique, chantiers, entreprises, administrations...).
- Matériel : il est adapté en fonction de l'âge des enfants (matériel bricolage maquettes). Ils ont des ballons, des jeux de cartes, des jeux de société, des livres et des petites tentes de camping pour les temps libres et le temps de midi. La réalisation de maquette de maison en carton-plume est limitée au plus de 10 ans car il nécessite l'utilisation de cutter.

b) Navetteurs du territoire

- Publics : jeunes de 12-15 ans
- Durée : une semaine
- Période : vacances de printemps (Pâques)
- Contenu : A partir de la gare de Marloie (à proximité des bureaux de la MuFA), les jeunes prennent chaque jour le train pour partir à la découverte d'une ville wallonne différente et de Bruxelles. La

matinée du lundi est consacrée aux démarches administratives, à l'introduction au stage, à faire connaissance et à la visite d'une entreprise locale.

- Activités : principalement des activités de découvertes en extérieur permettant aux stagiaires de prendre contact avec un environnement plus large et de susciter leur intérêt, leur curiosité (villes, villages, musées, Fab Lab, Centre de Support Télématique, chantiers, entreprises, administrations...).
- Matériel : support de visites, ...

3. Objectifs

Les stages proposés par la MuFA répondent aux missions de l'asbl à savoir sensibiliser, informer et former le public le plus large possible aux thématiques liées à l'urbanisme, à l'architecture durable, à l'aménagement du territoire et au cadre de vie. Les activités proposées visent plusieurs objectifs : la découverte de leur cadre de vie, le développement physique, la créativité, l'intégration, la solidarité...

a) Sensibiliser aux notions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de cadre de vie

Dans le cadre des missions de notre agrément de reconnaissance 2021-2025 du Service Public de Wallonie, Service Territoire, Logement, Patrimoine et Environnement (TLPE), nous proposons des activités qui nous permettent d'aborder les notions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de cadre de vie, dans la mesure du possible en lien avec les programmes de l'enseignement fondamental et secondaire.

Pour cela, nous attirons l'attention sur 4 points :

- Nos villes et villages ne se sont pas construits en un jour
- On ne fait pas ce qu'on veut, où on veut, comme on veut !
- Il existe des outils de planification.
- Nos villes et nos villages ont une histoire. Les pierres ont des choses à nous dire.

Nos activités de sensibilisation à l'architecture durable et à l'art en général, s'inscrivent dans la démarche du PECA (Parcours d'Eveil Culturel et Artistique) qui fait partie du Pacte d'excellence pour un enseignement de qualité.

b) Découvrir et exploiter l'environnement local

A travers nos stages, une attention particulière est apportée aux visites de terrain (quartiers, villages, villes, entreprises locales, sites naturels,...) durant lesquelles les stagiaires vont découvrir et s'appropriier le territoire wallon.

Dans ce cadre, le stagiaire peut s'amuser, se divertir et se défouler tout en apprenant et en se socialisant par la poursuite de projets ou d'activités, dans un espace chaleureux qui ne ressemble en rien à l'école.

c) Stimuler la participation et l'engagement citoyen

La semaine de stage est un moment propice pour s'exprimer et donner son avis en petit groupe autour de thématiques diverses dont notamment celles de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. L'exemple des enquêtes publiques permet aux stagiaires de comprendre une démarche, réfléchir à un argumentaire, découvrir les outils (géoportail de la Région wallonne, Google Earth...) qui peuvent aider à la prise de décision.

Les visites extérieures sont l'occasion de se confronter à d'autres univers, d'entrer en contact avec des personnes d'autres horizons, de se confronter aux règles de vie en société.

Stage explorateurs : Réflexion (co-)construite afin de concevoir sa maquette de village ou de maison.

d) Favoriser la créativité de l'enfant

Stage explorateurs : les enfants réalisent chacun une maquette soit d'un village soit d'une maison. Il y a quelques consignes de bases à respecter mais ils sont libres dans leur réalisation.

Pendant les moments « temps libres », l'équipe d'animation permet aux enfants de jouer librement afin qu'ils puissent laisser libre cours à leur imagination et au délassement. Elle met à la disposition des enfants du matériel et des espaces de vies variés et adaptés aux activités choisies (coin lecture, pelouse avec espace camping, cour pavée pour jeux de balles, dessin, jeux de société, défoulement).

Pour les temps libres hors site de la Vieille Cense, la diversité des activités est différente. Ces temps libres sont, en outre, très importants car ils permettent la création de liens et renforcent la confiance entre les enfants et/ou avec les animateurs.

e) Favoriser le développement physique de l'enfant

Nos stages constituent donc une alternative aux stages sportifs purs et aux stages en intérieur. Ils se déroulent en intérieur et en extérieur.

Stage Explorateurs : une excursion (visite de ville ou village ou site naturel) à pieds est prévue tous les jours.

Stage Navetteurs : les stagiaires prennent le train et visitent une ville différente chaque jour. Les visites de ville se font à pieds et sont complétées par une visite d'un musée et/ou d'un site. Nous ne proposons pas ce stage pour les PMR.

Lors de visite de ville, nous essayons de prendre le gouter et/ou le pique-nique de midi près d'une plaine de jeu afin de permettre aux enfants de se défouler.

4. Encadrement

a) Equipe d'animation

Les stages de la MuFA sont animés et encadrés par les deux animateurs de la MuFA qui ont une expérience dans l'animation à savoir, Marie de Selliers, coordinatrice-animatrice et Roland Wathieu, animateur-référent pour les stages. La plupart des activités sont animées en commun à l'exception du **stage Explorateurs** durant lequel chaque animateur accompagnera une moitié de groupe lors de la réalisation des maquettes de village et des maisons en carton-plume.

Nous faisons également parfois appel à des guides extérieurs pour des visites de villes, site naturel, CST, FabLab ou musée.

b) Normes

Nous collaborons avec le service ATL (accueil Temps Libre), l'asbl Espaces-Parents-Enfants et la coordination enfance de la ville de Marche pour l'organisation du stage.

Afin d'encadrer au mieux les stagiaires, nous limitons le nombre d'inscriptions à 15 stagiaires par stage. Nos stages respectent les normes d'encadrement établies par l'O.N.E. et la charte communale d'accueil extra-scolaire de la Ville de Marche : nombre d'enfants limité par encadrant, organisation d'une garderie, obligation de fournir un certificat de bonne vie et mœurs de type 2 récent...

c) Philosophie d'intégration et de respect

Les animateurs de la MuFA veillent à ce que chaque stagiaire soit intégré au groupe. Pour se faire différents moyens sont mis en œuvre :

- Jeux en groupe et en équipe impliquant la coopération, l'entraide, le développement d'un esprit d'équipe et la responsabilisation des plus âgés.
- Partage du matériel et entraide lors de la réalisation des maquettes
- Mise en commun des travaux individuels dans le respect de chacun, de sa réalisation et sans notion de compétition ou de classement.
- ...

Tout stagiaire est accueilli au sein de notre association quelles que soient ses convictions idéologiques, philosophiques ou politiques. Les animateurs ne pratiquent pas de comportement discriminatoire à l'égard des enfants. Nous sommes attentifs à les respecter et à adapter nos activités autant que possible. L'équipe d'animation vise en outre à instaurer un sentiment de tolérance et de respect par rapport à chaque enfant et entre chacun d'eux quel que soit leur sexe, leur origine socioculturelle ou encore un éventuel handicap mental ou moteur que celui-ci peut présenter. Le rappel des règles de vie en groupe est un moyen qui contribue à éviter toute forme de discrimination et à veiller à l'intégration de tous.

Exemple : lors des visites des villes et des villages nous visitons parfois des églises pour l'aspect historique, architectural, artistique et patrimonial. Nous n'obligeons pas les enfants à y entrer.

5. Organisation des stages

a) Lieux d'accueil et d'activités

Nos stages se déroulent ou démarrent au/depuis le siège social de la maison de l'urbanisme, rue de l'Ancienne Poste 24, 6900 Marloie, sur le site de la Vieille Cense.

Ce site date du 18^e siècle est classé. Il n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite. Toutefois nous acceptons, dans certaines mesures, des enfants présentant un léger handicap moteur.

Les activités intérieures se déroulent au sein du bâtiment de la MuFA qui comprend une salle principale (salle de réunion/bibliothèque), des bureaux, une cuisine et une toilette. Les espaces sont répartis en fonction des activités : coin réservé pour les maquettes, pour le jeu, pour la cuisine...

Concernant les activités extérieures :

Stage Explorateurs : Le site de la Vieille Cense (cour pavée et pelouse) est enclos par des bâtiments et murs de clôture. Les temps de pause, certaines activités spécifiques et les collations et repas se prennent dehors si la météo le permet.

Une journée est prévue à la découverte d'une ville de Belgique accessible en train.

Stage Navetteurs : les stagiaires visitent une ville différente chaque jour avec des arrêts réguliers dans des espaces équipés (repas, sanitaires)

A partir de 2022, nous souhaitons délocaliser nos stages dans d'autres communes de notre territoire et à d'autres périodes. Le nouveau calendrier des congés scolaires qui devrait entrer en vigueur pour l'année scolaire 2022-2023 prévoit deux semaines pour les congés d'automne (Toussaint) et de détente (carnaval).

b) Horaire

L'horaire de base des stages est 9h-16h avec accueil dès 8h et jusque 17h avec possibilité d'extension au cas par cas, uniquement si nécessaire.

Stage Navetteurs : Lundi de 9h à 16h, rendez-vous en nos locaux.

Du mardi au vendredi : l'horaire peut varier selon les horaires des trains. Le rendez-vous se donne directement à la gare de Marloie pour ceux qui ne nécessitent pas de garderie. Fin de la journée, retour à la gare de Marloie vers 16h-16h30.

c) Tarif

Stage Explorateurs : le prix du stage est de 75€ et comprend le matériel, les gouters, les trajets en transports en commun, les animations, les visites et les guides.

Stage Navetteurs : le prix du stage est de 135€ et comprend les trajets en transports en commun, les animations, les visites et les guides. Pour les enfants disposant de tickets gratuits (parents membre du personnel de la SNCB par exemple) le montant est de 80 €.

d) Hygiène et bien-être

L'équipe veille au bien-être des enfants : les animateurs ne fument pas. Ils assurent un goûter sain (conformément à la charte susmentionnée). Elle est également attentive à l'hygiène des stagiaires. Le site et les bâtiments sont entretenus par les services communaux. Les locaux sont nettoyés avant et pendant le stage par une entreprise spécialisée et/ou les animateurs. L'équipe veille quotidiennement au rangement et à la propreté. Les locaux sont régulièrement ventilés. Les stagiaires sont incités à se nettoyer les mains à différents moments de la journée.

e) Sécurité

L'équipe est attentive à la sécurité des stagiaires et se plie aux consignes sanitaires en vigueur.

Un plan du bâtiment est affiché à l'entrée. Il y a des détecteurs de fumée. Les extincteurs sont contrôlés chaque année par une entreprise agréée.

Les activités de plein air sont quotidiennes. En fonction des conditions climatiques, les animateurs veilleront à vérifier l'équipement de chaque stagiaire (couvre-chef, crème solaire, chaussures imperméables...). Une trousse de secours de base est toujours à disposition et emportée lors des activités. Celle-ci est revue avant chaque semaine de stage. Un des animateurs a suivi la formation « Bosses et bobos » dispensée par la Croix-Rouge en 2021.

Lors des activités en dehors de nos locaux, des consignes de sécurité sont expliquées aux stagiaires : déplacement en rang ou en file, traversée sur les passages piétons, ... Pendant ces déplacements, les animateurs encadrent le groupe en étant à l'avant et à l'arrière. Dans certains cas, les animateurs pourront demander aux stagiaires de porter une vareuse fluo. Lorsque nous empruntons le train, les consignes de sécurité spécifiques sont rappelées (ne pas rester près des voies, ne pas courir)

Lorsque nous nous rendons au site du fonds des Vaulx, les animateurs et le guide utilisent leurs propres véhicules. Ceux-ci respectent le code de la route. Le nombre de passager par véhicule n'est pas excédentaire. Les conducteurs et les passagers attachent leurs ceintures.

f) Respect de l'environnement

L'équipe veille à ce que les stagiaires respectent certains gestes : consommer prioritairement de l'eau du robinet, ne pas gaspiller de nourriture, économiser l'énergie, trier ses déchets, ...

L'équipe d'animation ainsi que les enfants remettent les locaux en ordre après chaque journée.

g) Règles de vie et sanctions

Bien que les animateurs ont autorité sur les stagiaires et se doivent de leur expliquer les règles, les sanctions et les décisions prises, chacun se doit mutuellement le respect. L'objectif principal de animateurs est d'aider les enfants à devenir des CRACS (Citoyen Responsable Autonome Critique et Solidaire).

Les animateurs se montrent disponibles pour les parents pendant les moments d'accueil. Ils font part du déroulement de la journée du stagiaire et précisent les informations pratiques. Dans certains cas, les animateurs sont amenés à parler des difficultés rencontrées avec le stagiaire.

Le dernier jour du stage, si les mesures sanitaires le permettent, nous invitons les parents à une expo-drink de clôture pour voir les réalisations des enfants (maquettes) et des photos des activités, visites. C'est l'occasion pour les enfants de s'exprimer et aux parents de prendre le temps pour discuter avec l'équipe de la MuFA.

Le nombre limité d'enfant limite les problèmes relationnels. Cependant, les règles de vie sont rappelées en début de stage. Dans un souci de respect mutuel (enfants- équipe d'animation- parents), celles-ci sont les suivantes :

Stage explorateurs

En début de stage, il est rappelé les règles de vie en groupe à respecter :

- Politesse et respect d'autrui (notamment lié à la différence d'âge et de niveau scolaire). Cela implique l'interdiction de tenir des propos racistes ou discriminatoires ou d'user de violence physique ou morale ;
- Aucune forme de commerce ou de publicité entre enfants n'est autorisée ;
- Respect des consignes données (animateurs MUFA, animateurs externes, contrôleurs SNCB, ...);
- Respect des locaux et du matériel collectif et individuel ;
- Interdiction d'amener des objets contondants, médicaments, canifs, briquet, allumette,... et objets électroniques de type console, tablette et autres jeux vidéo ;
- Les appareils photos/GSM/smartphone sont tolérés. Les stagiaires s'engagent à ne pas partager publiquement leurs photos de stage (notamment via les réseaux sociaux).
- La MuFA décline toute responsabilité en cas de vol, perte, détérioration d'objets personnels (vêtements, bijoux, jouets...).

Stage navetteurs

Les règles de vie sont identiques à celles du stage Explorateurs à ceci près :

- Les GSM et appareils photos sont autorisés afin de pouvoir prévenir les parents d'un éventuel retard du train. Vu la longueur de certains trajets en train, les petites consoles, tablettes et GSM sont tolérés mais uniquement dans le train et sans déranger les autres usagers (niveau sonore, contenu visionné). La MuFA décline toute responsabilité en cas de vol, perte, détérioration d'objets personnels (vêtements, bijoux, jouets, GSM, écrans...).

En cas de manquement à l'une de ces règles et en fonction de la gravité, différentes mesures sont prises avec le stagiaire ou avec le groupe :

Dans un premier temps, nous privilégions la discussion avec l'enfant afin de trouver un moyen de réparer son erreur ; il est en effet important qu'il prenne conscience de ce qu'il a fait, sans le dévaloriser mais en lui laissant une chance de mieux se comporter.

Si malgré la mise en place de la démarche notées ci-dessus, aucun progrès notable n'est constaté, une discussion constructive sera mise en place entre l'animateur, les parents et l'enfant. Lors de cet échange, les différents faits constatés seront énoncés, ce qu'il y a lieu de mettre en place pour y remédier et les sanctions prises.

Si malgré la discussion et les mesures décidées, l'équipe d'animation constate à nouveau un manquement aux règles, d'autres mesures seront décidées pouvant aller jusqu'au renvoi de l'enfant.

Un enfant qui n'aurait pas eu un comportement correct peut se voir refuser l'inscription à un stage ultérieur.

h) Usage des photos et réseaux sociaux

Avant chaque stage, nous demandons aux parents de remplir une fiche relative au droit à l'image concernant les photos prises par les animateurs. Nous utilisons des photos pour le rapport d'activité annuel, le résumé illustré du stage, la publicité des stages, notre site internet, notre page Facebook. Les parents peuvent accepter ou refuser totalement ou partiellement l'usage des photos de leurs enfants. Un résumé illustré du stage est envoyé aux parents pour laisser une trace des activités et des visites.

i) Évaluation

Le nombre limité d'enfants facilite les contacts directs avec l'équipe. Cependant nous prévoyons un moment d'évaluation à la fin du stage.

Stage Explorateurs : les enfants présentent chacun à leur tour leurs maquettes puis précisent les moments qu'ils ont préférés ou pas aimés et ce qu'il faudrait améliorer. Ces remarques sont notées et conservées dans une farde pour l'année suivante.

Stage Navetteurs : le trajet de retour est l'occasion de discuter de la journée. Une évaluation globale est prévue le dernier jour.

Les parents peuvent nous exprimer leurs remarques lors des moments d'accueil et en fin de stage.

De son côté, l'équipe fait de même en interne après le stage et consignes également les idées d'amélioration, de nouvelles activités et visites dans la dite-farde.

Une réunion d'évaluation est également organisée par la coordination de la Ville de Marche.

6. Modalités pratiques

a) L'inscription au stage

Dans le cadre de la collaboration Nous collaborons avec la ville de Marche pour la promotion et les inscriptions.

Pour les stages à Marche-en-Famenne, il n'y a pas de pré-inscription dans les bureaux de l'asbl MuFA. Les parents s'inscrivent sur le site <https://enfance-jeunesse.marche.be>. Ce site internet permet d'inscrire les enfants pour des stages et accueil extra-scolaires organisés par différents promoteurs sur le territoire de la commune de Marche-en-Famenne. Il s'agit donc d'une offre centralisée.

L'inscription est réalisée via le site internet stages.marche.be. Les parents sont amenés à remplir le formulaire d'inscription et la fiche médicale en ligne. Ils doivent ensuite sélectionner les stages et les semaines de présences de leur(s) enfant(s). L'accord des parents est demandé en ce qui concerne la diffusion ou non des photos.

Lors du premier jour de stage un formulaire plus détaillé d'autorisation d'utilisation de photo et vidéo pour le rapport d'activité annuel, la promotion du stage via la brochure/site internet, notre page facebook, notre site internet, notre newsletter, le résumé illustré du stage.

Le folder des plaines et stages organisés durant l'été sur le territoire de la ville de Marche est distribué en toutes-boîtes au sein de la commune. Les informations paraissent également sur les sites internet de la Ville de Marche et de l'asbl MuFA et leurs pages facebook.

Pour les parents qui n'ont pas accès à internet, des ordinateurs sont disponibles au centre de support télématique (Rue des Carmes, 22 à 6900 Marche) Un accompagnement est également proposé pour toutes ces démarches via une aide rapide par téléphone soit par un rdv fixé dans nos bureaux.

Pour les autres stages, la pré-inscription se fait directement auprès de l'asbl MuFA soit dans nos bureaux ou par mail ou par téléphone.

La MuFA envoie un courrier aux parents pour confirmer l'inscription, expliquer les horaires, le matériel et le planning de la semaine.

b) Modalités financières

Des permanences dans les bureaux de la MuFA ou du Centre de Support Télématique sont organisées à cette période pour les personnes ne maîtrisant pas l'outil informatique.

Le paiement se fait par virement bancaire sur le compte renseigné sur le site internet.

Pour les autres stages, un formulaire d'inscription et une fiche médicale identique à celle du site de Marche devra être complétée. Le numéro de compte de l'asbl sera fourni.

Un remboursement total peut se faire uniquement en cas d'événement imprévu d'ordre familial faisant l'objet d'une attention (naissance, accident, décès...) ou sur présentation d'un certificat médical. En cas de désinscription, jusqu'à une semaine avant le début du stage, un remboursement partiel sera effectué ; un montant forfaitaire de 20€ sera conservé pour les frais administratifs et réservations de visite et de guide. Dans les autres cas, la participation financière reste due si l'enfant ne vient pas alors qu'il était initialement inscrit.

Les attestations fiscales et pour les mutuelles sont disponibles sur le site internet stages.marche.be

c) Responsabilité et assurances

La MuFA assure la responsabilité civile des enfants inscrits ainsi que les dommages corporels qui leur seraient causés pendant toute la durée des activités, des temps libres et des garderies en ce compris lors des trajets dans le cadre des activités. Ils sont également couverts en 'accidents corporels' (et non en responsabilité civile car ils sont, à ce moment-là sous la responsabilité de leurs parents) lors du trajet de leur domicile vers nos locaux ou bâtiments réservés aux activités ou le cas échéant la gare de Marloie et inversement. Dès que les parents viennent rechercher leurs enfants et sont dans nos locaux, ils prennent le relais au niveau de la surveillance et de la responsabilité.

Seuls les parents ou les personnes âgées de 16 ans ou plus signalées sur la fiche de santé (ou via l'autorisation en annexe) sont autorisés à reprendre l'(les) enfants(s) dans nos locaux et en se présentant préalablement auprès d'un animateur. Le responsable ainsi que les animateurs sont susceptibles de demander une pièce d'identité.

Si l'enfant est autorisé à arriver seul ou repartir seul de nos locaux ou de la gare ou de l'endroit où se clôture les activités (Fonds des Vaulx, centre-ville de Marche), une autorisation écrite par le responsable légal doit nous être rendue.

Si un parent ou personne autorisée à reprendre l'enfant se présente en état d'ébriété visible pour rechercher son enfant et qu'il reprend la conduite de son véhicule malgré l'interpellation des animateurs, le coordinateur ou ces derniers contacteront immédiatement les services de police pour signaler les faits. L'objectif est d'agir en personne prudente et diligente dans l'intérêt de l'enfant, de son parent et de tout tiers, mais aussi de veiller à se prémunir contre toute action en responsabilité.

d) Les enfants malades

Les enfants malades ne peuvent être acceptés au sein de la structure que s'ils sont porteurs d'un certificat attestant qu'ils peuvent fréquenter les activités et que leur état de santé n'est ni contagieux, ni de nature à mettre en danger celui des autres enfants. Lorsqu'un enfant doit prendre un médicament de manière ponctuelle lors d'un accueil, les parents sont amenés à remplir une autorisation écrite et à la donner avec la prescription du médecin aux animateurs. Sans cette autorisation, les animateurs ne seront pas autorisés à donner des médicaments autres que ceux autorisés par la législation. Les parents doivent également fournir une prescription médicale complète (produit, mode d'administration, dosage, fréquence et durée).

Des mesures d'écartement préventives peuvent être prises par l'équipe d'animation à l'égard d'enfants qui présenteraient des symptômes de problèmes contagieux. Un certificat médical est alors exigé avant d'autoriser l'enfant à fréquenter à nouveau le stage.

e) Les mesures en cas d'urgence

Sauf indication contraire dans la fiche d'inscription, en cas de d'urgence, l'équipe gérant l'accueil se réserve le droit de s'adresser au médecin et/ou à la structure de son choix. Nos locaux sont situés à 6 km, 8 minutes de l'hôpital de Aye.

f) Diffusion du R.O.I. aux parents

Lors de l'inscription en ligne sur le site <https://enfance-jeunesse.marche.be>, les parents sont dans l'obligation de cocher la case signifiant qu'ils ont pris connaissance du ROI.

Les parents ont un accès libre aux Règlements d'Ordre Intérieur et Projet Pédagogique via les sites internet <https://enfance-jeunesse.marche.be> et www.mufo.be. De plus, ces documents peuvent être demandés auprès de l'équipe de la MuFA.

Par le Conseil d'Administration,

Le Président,

Christian MASSART